

RAPPORT

Réunion : **Groupe de travail sur les aspects sociaux du NSAC et du CC EOS**

Parties : **Membres du groupe de travail du NSAC et du CC EOS, DG MARE, présidents du CSTEP**

Date et heure : **17 janvier 2025**

Emplacement : **Zoom**

Président : **Kenn Skau Fischer**

Rapporteur : **Secrétariat du NSAC**

1 Bienvenue et introduction [Président]

La présidente de la réunion, **Kenn Skau Fischer**, a accueilli les participants et a présenté l'ordre du jour de la journée.

Peter Breckling (Deutscher Fischerei Verband) et Marloes Kraan (Wageningen University & Research) se sont excusés.

2 Rapport de la réunion précédente [Secrétariat du CCNE]

Document 2.1 Rapport de la réunion du 5 septembre 2024

Le rapport de la réunion précédente du 5 septembre 2024 n'ayant fait l'objet d'aucun commentaire, il est approuvé et peut être publié sur le [site Internet](#).

2.2 Actions de la réunion précédente

Tamara Talevska, du secrétariat du CCNE, a lu les actions précédemment approuvées et les a informées de leur état d'avancement comme suit :

Action	Responsable	Statut
Joan Roussoulière-Azzam fera circuler le modèle utilisé pour l'élaboration des profils nationaux de pêche et le projet de vademecum sur les allocations de pêche au FG dès qu'il sera disponible.	Joan Roussoulière-Azzam	Complété, modèle inclus dans le CSTEP 24-05 (tableau 2.3 p 35-36-37) ;



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

		<i>vademecum en cours</i>
Joan Roussoulière-Azzam pour informer la Commission de la mention de l'inclusion d'aides d'Etat dans le vade-mecum sur les allocations de pêche.	Joan Roussoulière-Azzam	<i>En cours</i>
Les membres doivent informer le Secrétariat de leur disponibilité pour participer à l'atelier "Pêcheurs du futur" sur les profils des futurs pêcheurs, prévu pour les 16, 17 ou 20 septembre.	Membres du gouvernement fédéral	<i>Complet, atelier a participé le 20 septembre</i>
Les membres doivent compléter l'enquête électronique relative à l'étude de base sur les exigences en matière de formation et de certification des pêcheurs dans les États membres de l'UE avant la date limite.	Membres du gouvernement fédéral	<i>Compléter</i>
Prochaine réunion du groupe de travail aspects sociaux : <ul style="list-style-type: none">○ Prochaines étapes suite à la réponse de la Commission à l'avis du CCNE/CCOS sur la pêche récréative (si nécessaire). Tendances des coûts du carburant et leur impact sur les prix du poisson.	Aspects sociaux FG	<i>Compléter</i>

3 Rapport du CSTEP-24-05 sur les données sociales dans le secteur de la pêche [Marta Ballesteros, présidente du CSTEP].

Marta Ballesteros, présidente du groupe d'experts du CSTEP sur les données sociales dans la pêche, a présenté la

[Rapport CSTEP-24-05](#).

S'il existe des systèmes scientifiques et consultatifs solides pour évaluer les performances environnementales (évaluations des stocks par le CIEM) et économiques (rapports économiques annuels du CSTEP), la dimension sociale ne fait pas l'objet d'une collecte et d'une analyse systématiques des données ni de processus consultatifs réguliers. Il n'existe pas d'approche structurée pour évaluer la dimension sociale des pêcheries de l'UE. En outre, la prise en compte de la dimension sociale suscite souvent des inquiétudes quant à sa politisation, ce qui peut nuire à l'intégrité des avis.

Pour remédier à cette situation, un groupe d'experts en sciences sociales de la mer a passé les cinq dernières années à mettre au point un système crédible et indépendant pour fournir des conseils sur les aspects sociaux de la PCP. Contrairement à la croyance selon laquelle les impacts sociaux ne peuvent être mesurés, ils ont démontré que ces aspects sont quantifiables grâce à des méthodologies développées.

Le résultat de leur travail est la **boîte à outils pour la dimension sociale de la PCP**, qui comprend quatre outils clés :

- **Profils nationaux de pêche (PNP)**
- **Profils communautaires de pêche (PCP)**
- **Indicateurs sociaux**
- **Appels de données**

L'objectif de la boîte à outils est d'aborder la complexité de dimension sociale et de permettre la fourniture de conseils efficaces et fondés sur des données probantes.

Les profils nationaux de la pêche donnent un aperçu complet des dimensions sociales de la pêche dans les États membres de l'UE. 15 rapports ont été élaborés à ce jour. Chaque rapport examine rôle de la pêche dans la société, la situation actuelle du secteur et les facteurs sous-jacents expliquant cette situation, les caractéristiques sociales et institutionnelles essentielles, ainsi que le bien-être et les conditions de vie des communautés de pêcheurs. Les PFN révèlent également les tendances à l'échelle européenne et les situations spécifiques à chaque pays. Ils permettent d'établir des comparaisons entre les États membres dans trois domaines :

- Prévoir l'impact probable des mesures ;
- Mesurer les effets des mesures mises en œuvre ;
- Évaluer l'efficacité de ces mesures.

Bien que les PFN soient des outils puissants, ils manquent de granularité pour refléter la diversité des communautés de pêche au sein d'un pays. C'est pourquoi les chercheurs en sciences sociales ont élaboré une définition des **communautés de pêche** basée sur les attributs suivants :

- Il est basé sur le lieu, généralement autour des ports, mais il peut aussi englober des zones plus vastes ;
- La pêche génère des avantages économiques et sociaux ;
- Il permet à des générations de pêcheurs de se succéder, avec des normes et des liens communs ;
- Il est probable qu'il inclura les organisations basées sur la pêche et les secteurs auxiliaires des chaînes de valeur des aliments aquatiques.

Sur la base de la définition ci-dessus des communautés de pêche, des efforts de profilage ont été lancés et ont permis d'identifier environ 300 communautés dans l'ensemble de l'UE. Le groupe d'experts du CSTEP a recommandé de commencer 30 communautés, sélectionnées sur la base de critères :

- Contraster les communautés : communautés prospères ou en déclin ou en voie de disparition
- Communautés plurielles représentant divers secteurs de la pêche
- Communautés offrant des informations sur l'impact des mesures politiques (parcs éoliens en mer, fermetures d'accès au milieu marin, etc.)

Les profils communautaires, ainsi que les PFN, permettent de mieux comprendre le paysage social au niveau du pays et de la communauté. En outre, ils permettent d'**évaluer l'impact social**, en allant au-delà des hypothèses simplifiées telles que "moins de quotas égale moins d'emplois". Par exemple, la réduction des quotas peut obliger les pêcheurs à voyager plus loin, ce qui pose des problèmes de sécurité.

En outre, les **profils communautaires** permettent d'évaluer l'impact cumulatif des politiques et de mieux comprendre les réponses aux crises. Le travail sur le terrain est encouragé afin de s'assurer que les profils sont fondés sur des observations de première main plutôt que sur des recherches documentaires.

Pour mesurer cette dynamique, les **indicateurs sociaux** sont essentiels. En 2022, la DG MARE a demandé des indicateurs sociaux pour la PCP, ce qui a incité les experts à répondre avec 1 500 possibilités et un besoin de clarté sur les priorités politiques. La Commission a alors préparé un document de cadrage identifiant 7 questions politiques clés, élargies par la suite à 19. Sur la base des contributions à la consultation publique, 38 indicateurs sociaux ont été élaborés.

Sur les 38 indicateurs élaborés, 12 sont prêts à être utilisés et plusieurs États membres mènent des essais pilotes pour recueillir des informations. Ces indicateurs concernent

- **Conditions actuelles** : Sécurité au travail (par exemple, équipage minimum par navire, formation obligatoire, améliorations technologiques), bien-être (par exemple, temps passé loin de chez soi, sécurité financière) et appartenance à un syndicat.
- **Renouvellement des générations** : Données sur les nouvelles entrées, les inscriptions à la formation et les ajouts au registre des navires.
- **Dépendance** : Mesures financières, telles que le revenu net moyen des pêcheurs par rapport aux moyennes nationales.
- **Impact des mesures politiques** : Mesures telles que le pourcentage de l'espace marin alloué à d'autres utilisations et les zones prioritaires pour la pêche, dérivées de l'analyse des plans d'aménagement de l'espace marin soumis par les États membres.

Tous les outils décrits sont liés entre eux pour remédier au manque de données structurées sur la dimension sociale, ce qui permet aux parties prenantes de produire des données pour prendre des décisions et défendre leurs intérêts en connaissance de cause. Par exemple, un profil national de la pêche peut mettre en évidence l'importance sociale de la pêche, alors qu'un plan d'aménagement de l'espace marin révèle simultanément que l'espace alloué à la pêche est insuffisant. Si une telle contradiction se produit, elle souligne la nécessité de disposer de meilleures données pour éclairer la prise de décision.

Le **président** remercie Mme Ballesteros pour sa présentation. Il a demandé si le groupe de travail pouvait formuler des commentaires sur le **rapport du CSTEP** relatif à la dimension sociale. Il a également posé des questions sur **les profils communautaires**, soulignant que deux grands ports de pêche danois de la mer du Nord ne figuraient pas sur la liste présentée, et s'est interrogé sur les critères d'inclusion de certains ports plutôt que d'autres.

M. Ballesteros a répondu que le retour d'information sur le rapport du CSTEP peut être considéré dans deux contextes :

- Le processus formel du CSTEP, où les commentaires ne peuvent pas modifier le rapport publié en raison de ses formalités strictes.
- Les travaux en cours du groupe de travail d'experts sur la dimension sociale, où la contribution des parties prenantes est très appréciée, car elle garantit la pertinence des résultats. Dans ce cas, le retour d'information serait traité comme une matière première que le groupe pourrait examiner, et non comme des commentaires formels pour le rapport du CSTEP.

En ce qui concerne les profils des communautés, le rapport présente trois listes de 15, 30 et 60 communautés à travers l'Europe, 30 étant recommandé comme point de départ. L'omission de certains ports, comme ceux du Danemark, pourrait être due à l'absence de représentants danois à la réunion d'experts ou à d'autres facteurs logistiques. M. Ballesteros a insisté sur le fait que la liste est un point de départ, et non un point fixe ; d'autres communautés peuvent être ajoutées. Toutefois, les contraintes budgétaires de la DG MARE pourraient limiter le nombre initial de profils communautaires analysés. Les chercheurs en sciences sociales ont pour objectif de couvrir un éventail plus large de communautés au-delà de la liste du CSTEP, et des profils supplémentaires pourraient être créés indépendamment si le financement le permet. **M. Ballesteros** a également rappelé les trois critères de sélection des communautés, qui guident la sélection de la liste des communautés. Il se peut que les ports mentionnés ne répondent pas à ces critères. Toutefois, l'objectif ultime est de couvrir un éventail plus large de communautés, et pas seulement celles qui ont été sélectionnées initialement.

Jan Kappel (European Anglers Alliance) a demandé si la pêche récréative était également prise en compte dans les développements de la dimension sociale de la pêche.

M. Ballesteros a expliqué que la pêche récréative ne faisait pas partie du premier modèle de PFN, mais qu'elle a ensuite été reconnue comme essentielle. Il est désormais obligatoire d'inclure des informations sur la pêche récréative dans tous les profils, couvrant leur interaction avec la pêche commerciale, les données disponibles et les mesures mises en œuvre.

M. Kappel a mis en évidence les lacunes des données relatives à la pêche récréative. Il a également souligné que dans la mer Baltique, le déclin des bateaux charters a un impact significatif sur les entreprises qui en dépendent. Il est nécessaire de disposer de davantage de données socio-économiques sur la pêche récréative, car la répartition de l'accès aux stocks de poissons affecte à la fois les secteurs récréatifs et commerciaux.

Mme Ballesteros a souligné les travaux en cours du CIEM, du CSTEP et de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée en vue d'améliorer la collecte de données sur la pêche récréative. Toutefois, à sa connaissance, ces groupes n'ont pas encore abordé les impacts spécifiques de la diminution des ressources sur la pêche récréative, ce qui pourrait devoir être pris en compte pour un développement ultérieur.

Dominic Rihan (KFO) a salué les progrès réalisés en matière de collecte de données sociales depuis leur introduction dans le CSTEP, mais a souligné l'importance de la mise à jour des ensembles de données. Les données obsolètes risquent d'être interprétées à tort comme définitives dans les débats politiques et les évaluations d'impact. Il s'est enquis de la fréquence des mises à jour et de la collaboration avec le groupe de travail du CIEM sur les aspects sociaux afin d'éviter la duplication des efforts.

M. Ballesteros a précisé que les projets pilotes de collecte de données en cours sur les indicateurs sociaux détermineront l'extension potentielle de la liste d'indicateurs actuelle en évaluant la disponibilité, la qualité et le coût de la collecte de nouvelles données, ainsi qu'en identifiant les domaines dans lesquels un travail sur le terrain est nécessaire. La collecte systématique actuelle de données comprend la nationalité, le niveau d'éducation, l'âge et le sexe des pêcheurs. Les projets pilotes visent à élargir cette liste et à affiner les mises à jour, qui peuvent être annuelles, bisannuelles ou triennales en fonction des résultats. En ce qui concerne la collaboration avec le CIEM, **M. Ballesteros** a fait remarquer que le CIEM se concentre sur l'exploration scientifique à long terme, tandis que le CSTEP applique des méthodologies mesurables et exploitables pour un développement plus rapide.

Mme Talevska a également demandé si la Commission recevait des informations des deux organisations (CSTEP, CIEM) séparément ou si elles collaboraient pour élaborer des produits intégrés destinés à l'élaboration des politiques. Elle s'est également interrogée sur les prochaines étapes et sur la rapidité avec laquelle les conclusions du rapport du CSTEP influenceront la politique.

M. Ballesteros a précisé que les produits consultatifs récurrents du CIEM n'abordent pas encore directement la dimension sociale. En revanche, le CSTEP fournit des conseils récurrents dans le cadre des réunions annuelles de son groupe social. L'année dernière, le groupe a proposé de se réunir deux fois par an : une réunion se concentrerait sur la méthodologie et la collecte et l'exploration des données, tandis que la seconde pourrait éventuellement produire un rapport social annuel, complétant le rapport économique annuel en ajoutant un contexte social aux données et en guidant la politique. Une décision sur cette deuxième réunion pour 2025 est en attente, mais l'espoir est de produire un projet de rapport social pour le PCP. Le CSTEP aligne également son analyse sociale sur les dimensions économiques et biologiques en maintenant des points d'analyse communs.

Jonny Woodlock (observateur indépendant) a souligné la nécessité d'envisager l'écotourisme parallèlement à la pêche commerciale et récréative, en particulier en Irlande, où les marins retraités et les skippers de charters sont à l'origine de sa croissance. Il a souligné l'importance du secteur pour les communautés locales de pêcheurs.

Ballesteros a reconnu que l'écotourisme était une activité émergente au sein des communautés de pêcheurs. Si certains PFN considèrent l'écotourisme comme une opportunité bien intégrée, d'autres l'identifient comme une source potentielle de conflit. Les profils visent à saisir ces tendances, défis et opportunités afin d'éclairer les politiques qui soutiennent la croissance ou atténuent les conflits dans ces contextes.

Llibori Martínez d'Ipsua a souligné la diversité des pratiques et des réglementations en matière de pêche récréative entre les pays et les régions, en se référant à des exemples tels que l'absence de registre de pêche en France et les exigences de l'Espagne en matière de licences. Il a souligné le besoin de cohérence dans les données fournies par les acteurs et a demandé comment les associations pouvaient aider les groupes d'experts avec les informations disponibles.

Ballesteros a mis en évidence deux façons d'appliquer les informations fournies :

- Partager les données avec le CIEM et la CGPM, qui mènent les efforts sur la pêche récréative.
- Prendre note de la contribution à l'approfondissement de la pêche récréative dans les futurs travaux du groupe d'experts.

M. Kappel s'est interrogé sur l'importance accordée aux possibilités de diversification, comme dans le cas des petits pêcheurs commerciaux, qui sont souvent confrontés à une faible rentabilité et dépendent d'autres revenus pour leur soutien financier.

Ballesteros a répondu que les résultats de la diversification dépendent des contextes locaux et des préférences des pêcheurs. Certains pêcheurs donnent la priorité à la poursuite de leurs pratiques traditionnelles plutôt qu'à la recherche d'alternatives plus rentables.

Bruno Dachicourt (Syndicat National des Marins Pêcheurs CFTC) a demandé si l'un ou l'autre des indicateurs sociaux tenait compte des diverses activités des États membres de l'UE et de leurs politiques respectives. Il a notamment souligné l'impact des décisions du Royaume-Uni sur les communautés côtières de toute l'Europe.

M. Ballesteros a répondu que les PFN comprennent des informations sur les relations commerciales et les impacts à court et à long terme du Brexit. Bien que ces aspects soient couverts en termes descriptifs, aucun indicateur spécifique ne les aborde encore. Pour les pays touchés par la législation britannique, le modèle de profil communautaire pourrait mettre l'accent sur les cadres politiques.

Patrick Murphy (IS&WFPO) a ajouté que depuis le Brexit, il y a eu peu de suivi sur ses impacts dans les différents pays. Il a souligné la nécessité de revoir l'article 1380 (2013) exigeant des rapports sur la durabilité de la flotte. Les opportunités pour les pêcheurs sont étroitement liées aux données sur les stocks de poissons disponibles par pays ou par individu. Il s'est interrogé sur la manière de maintenir un dialogue significatif sur ces questions. En outre, M. Murphy a critiqué les questionnaires limités de la Commission, qui restreignent la capacité à aborder des défis spécifiques tels que la stabilité relative, la formation et d'autres facteurs affectant les États côtiers et les parties prenantes. Il a également attiré l'attention sur la concurrence actuelle pour les

la main-d'œuvre dans le secteur maritime, déterminée par le manque de nouvelles entrées et l'essor de nouveaux secteurs.

M. Ballesteros a reconnu ces préoccupations, notant que la concurrence en matière de main-d'œuvre et la formation sont des questions cruciales. Les réglementations empêchent souvent la nouvelle génération d'acquérir une expérience pratique, ce qui freine le recrutement. Alors que le CSTEP se concentre sur les domaines pouvant faire l'objet d'une action, des questions plus larges telles que la stabilité relative nécessitent une contribution par l'intermédiaire du CIEM. Pour maintenir un dialogue significatif, il est crucial d'avoir un échange continu avec le groupe de travail du CCNA/CCOS.

Mme Talevska a fait part de l'initiative du CCOS visant à améliorer l'engagement des parties prenantes au sein du CSTEP et a invité M. Ballesteros à collaborer à la structuration de l'engagement futur des parties prenantes de manière efficace.

Gérard Hussenot (Tassergal) demande si le travail sur les indicateurs sociaux inclut des données démographiques telles que la répartition des âges des pêcheurs à travers l'Europe et si de tels documents sont accessibles au public.

M. Ballesteros a indiqué que les données démographiques relatives à l'âge des pêcheurs sont incluses dans les rapports économiques annuels, montrant un secteur vieillissant et le défi que représente le renouvellement des générations. Ces informations sont régulièrement [publiées](#) sur le site web du CSTEP. En outre, tous les PFN fournissent des analyses détaillées des données démographiques relatives à l'âge, ventilées par sexe, âge et région.

Le **président** remercie Mme Ballesteros pour sa présentation et propose que le groupe de travail rédige un document sur le rapport du CSTEP afin de refléter les principales considérations de la discussion. (**Action**)

4 Mise à jour des travaux de la Commission sur la dimension sociale

4.1 Vade-mecum sur la répartition des droits de pêche

Talevska a informé les membres de l'état d'avancement du vade-mecum sur l'attribution des droits de pêche, notant que les retards dans la finalisation sont dus à l'accent mis sur la clôture du projet Pêcheurs du Futur (FoF) et aux adaptations en cours de l'équipe MARE au travail avec le nouveau commissaire.

Mme Talevska demande si les autorités nationales ont apporté leur contribution au vade-mecum.

Le **président** a précisé que la Commission avait demandé des informations aux États membres pour étayer le document, mais qu'aucune autre mise à jour n'avait été communiquée.

4.2 Pêcheurs du futur : événement de clôture

Le 14 janvier, l'événement de clôture du projet de prospective Fishers of the Future s'est déroulé à Bruxelles et en ligne. Un [rapport](#) a été produit et distribué aux membres.

Mme Talevska a indiqué que l'événement de clôture a suscité de vives réactions, en particulier de la part des spécialistes des sciences sociales de la mer, qui ont soumis des commentaires écrits à la Commission, critiquant le manque de représentation de l'étude, la méthodologie douteuse, le format de l'événement final et le manque d'interaction avec le public.

Mme Ballesteros a souligné l'importance de disposer de preuves solides pour éclairer les débats et a reconnu les graves lacunes méthodologiques de l'étude du FoF. Elle a souligné la nécessité de fonder les critères sociaux sur des preuves rigoureuses plutôt que sur des perceptions ou des opinions. Mme Ballesteros a suggéré que, même si l'étude du FoF présente des problèmes, certains éléments pourraient encore être utiles pour les discussions futures.

M. Murphy s'est inquiété de la manière dont les résultats pourraient être interprétés, faisant remarquer que les organes politiques se concentrent souvent sur les aspects positifs sans tenir compte des impacts réels. Il a reproché à l'étude de ne pas tenir compte des tendances historiques du secteur de la pêche, de son évolution et des changements technologiques et structurels qui ont façonné son état actuel.

5 Thèmes en suspens du groupe de travail et prochaines étapes pour 2025

Le **président** a souligné que la santé mentale, l'attractivité du secteur et les perceptions négatives du public à l'égard de la pêche étaient des questions interconnectées qui pourraient être abordées lors de futures réunions.

En ce qui concerne les prix du carburant et l'augmentation des coûts de la pêche, le **président** s'est demandé si le groupe de travail devait réexaminer ce sujet, étant donné qu'un document avait déjà été produit précédemment, ou s'il devait le garder sur la liste pour de futures discussions.

M. Murphy a fait part des nouvelles réglementations en vigueur en Irlande, qui devraient encore alourdir le fardeau des pêcheurs. Selon un rapport récent, la rentabilité de la flotte irlandaise a déjà chuté de 82 % en 2023. Il suggère de rédiger des points simples sur les principaux impacts de ces défis, en notant les risques qu'ils représentent pour le secteur de la pêche. **(Action)**

M. Woodlock souligné que le secteur n'avait que peu de prise sur les prix internationaux des carburants, mais que les organismes nationaux pouvaient atténuer la hausse du coût de la vie, notamment l'augmentation des coûts de l'emploi, qui affecte le secteur.

Le **président** a fait observer que le récent rapport économique du CSTEP brosse un tableau généralement positif du secteur de la pêche. Toutefois, le rapport ne tient pas des données de l'année dernière. Il propose de rédiger un document sur les conditions économiques générales des secteurs de la pêche en mer du Nord et dans les eaux occidentales septentrionales, en se concentrant sur les revenus et les coûts. **(Action)**

Le **président** a souligné la nécessité de hiérarchiser les sujets et d'organiser des présentations sur les questions clés. Il a également suggéré d'inviter la FEGAPESCA à faire une présentation sur la santé et la sécurité dans le secteur de la pêche lors d'une prochaine réunion. **(Action)**

M. Kappel a fait remarquer que les discussions sur les prix et les coûts des carburants devraient également prendre en compte la décarbonisation, qui entraîne des dépenses à court terme mais peut être rentable à long terme. Il a proposé d'étudier les incidences sur le marché et les moyens novateurs de réduire les coûts pour les consommateurs. **(Action)**

Le **président** a conclu en suggérant que le rapport économique annuel du CSTEP, commandé par la Commission européenne, pourrait servir de point de départ à des discussions sur ce sujet au sein du groupe de travail. **(Action)**

7 Clôture : Date et heure de la prochaine réunion

Le groupe a convenu de tenir la prochaine réunion du groupe de travail le **28 mars**, de **10h00 à 12h00 CET**.
(Action)

L'ordre du jour comprendra

- Échange sur le projet de document sur le rapport du CSTEP concernant la dimension sociale.
- Présentations sur les thèmes suivants :
 - La santé mentale, l'attrait du secteur de la pêche et la publicité négative.
 - Les travaux de la FEGAPESCA sur la santé et la sécurité dans le secteur de la pêche.
 - Rapport économique du CSTEP.

8 Actions approuvées

Action	Responsable
<i>Reporté</i> : Joan Roussoulière-Azzam doit informer la Commission de la mention de l'inclusion des aides d'État dans vade-mecum sur les allocations de pêche.	Joan Roussoulière- Azzam
Le secrétariat invitera Marta Ballesteros en tant qu'observateur aux futures réunions conjointes du groupe de travail sur les aspects sociaux.	Secrétariat
Le Secrétariat doit rédiger un document reflétant les considérations des membres - à partir de ce rapport - sur rapport du CSTEP sur la dimension sociale .	Secrétariat
Le secrétariat doit rédiger un document soulignant l'impact des nouvelles réglementations nationales sur l'augmentation des coûts et la diminution de la rentabilité, y compris les conditions économiques générales de la pêche. Le conseil pourrait également envisager des discussions sur les prix des carburants et les coûts en termes de décarbonisation, entraînant des dépenses à court terme mais une rentabilité à long terme. Exploration des impacts sur le marché et des moyens novateurs de réduire les coûts pour les consommateurs pourraient être ajoutés.	Secrétariat
Prochaine réunion du groupe de travail à mettre sur la table : <ul style="list-style-type: none"> - Santé mentale, attrait du secteur de la pêche et publicité négative - Présentation de FEGAPESCA sur la santé et la sécurité dans le secteur de la pêche - Rapport annuel économique du CSTEP 	Secrétariat



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES



La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 28 mars, à partir de 10h00 CET.	Membres du gouvernement fédéral
--	---------------------------------

9 Participants

Prénom	Nom de famille	Organisation
Alexandra	Philippe	EBCD
Bruno	Dachicourt	Syndicat National des Marins Pêcheurs CFTC
Escolier maître	Rihan	KFO
Falke	Falke de Sager	Rederscentrale
Flemming	Christensen	Services de santé au travail des pêcheurs danois
Gérard	Hussenot	Blue Fish
Jan	Kappel	Alliance européenne des pêcheurs à la ligne
Jenny, Idoya, Odille, Heidi		Interprètes
Johnny	Bois	Observateur indépendant
Kateryna	Urbanovych	Secrétariat du NSAC
Kenn Skau	Fischer	Président du groupe de discussion
Llibori	Martinez	IFSUA
Marta	Ballesteros	Institut espagnol d'océanographie (IEO). Coprésident du groupe social du CSTEP
Michael	Andersen	DFPO
Mo	Mathies	Secrétariat du CC EOS
Patrick	Murphy	IS&WFPO
Tamara	Talevska	Secrétariat du NSAC